

30 juin 2016



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CLUB DE PARIS ET DE L'IIF

RÉUNION ANNUELLE DU CLUB DE PARIS AVEC LES CRÉANCIERS NON-MEMBRES DU CLUB DE PARIS ET DU SECTEUR PRIVÉ

Paris, le 30 juin 2016 - Pour la seizième année consécutive, le Club de Paris et l'Institute of International Finance ont organisé conjointement une rencontre entre créanciers officiels et privés, avec la participation de représentants du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale. Depuis la première édition de 2001, ce forum constitue un événement essentiel pour le dialogue entre créanciers officiels et privés.

Les participants du secteur public et du secteur privé ont salué l'opportunité qui leur était offerte de réfléchir à une démarche commune d'amélioration du système de résolution des crises de dette souveraine. En soulignant l'importance d'un dialogue ouvert et de la transparence entre débiteurs souverains et créanciers, ils ont mis en exergue le rôle déterminant d'une telle coopération pour prévoir et résoudre efficacement les crises de dette souveraine.

Les créanciers souverains et privés ont fait le point sur les perspectives économiques et financières des pays en développement et des pays à faible revenu. Ils ont échangé avec l'éclairage des institutions financières internationales sur la situation actuelle du Venezuela et sur la façon dont une réponse de la communauté internationale pourrait contribuer à favoriser le redressement de ce pays. Les créanciers ont discuté de l'endettement externe croissant des pays en développement - qui prend depuis une décennie principalement la forme d'émissions obligataires -, et qui appelle à un approfondissement de la coordination entre créanciers, qui inclut le recours aux clauses d'actions collectives, afin de garantir l'efficacité et la rapidité de la résolution de dette dans l'éventualité où elle s'avérerait nécessaire. Ils ont par ailleurs souligné les enjeux de la question de la transparence des données, et mis l'accent sur la nécessité de règles communes de comptabilité et de partage des données pour réduire l'incertitude et prévenir de possibles accumulations de dette qui pourraient entraîner une crise.

Les participants ont échangé leurs points de vue sur les initiatives actuelles visant à renforcer l'approche contractuelle des restructurations de dette souveraine et à pousser le marché de la dette souveraine à intégrer une forme de résilience aux crises en ayant recours à de nouveaux instruments, comme notamment les obligations indexées au PIB et les clauses de contingence environnementale.

Enfin, sur la base des éléments partagés par le FMI sur la prochaine réforme de sa politique concernant les arriérés de pays débiteurs vis-à-vis de créanciers privés, les participants ont fait le point sur leurs expériences passées et sur les défis restant à relever pour assurer la coopération effective entre créanciers publics et privés qui garantit l'efficacité des restructurations de dette souveraine. Cette coopération est notamment permise par la réunion annuelle entre le Club de Paris et l'IIF.